

Elie Crémieux - un témoin de son temps

« Pour que les générations à venir se souviennent » !

Par Simone MREJEN O'HANA

Tels sont les propos consignés par le rabbin-scribe Elie Crémieux dans le *Séfer ha-yahas*⁶, Le livre de la généalogie, un des Registres de la communauté juive de Carpentras du 18^e siècle.

Par cette pratique ancestrale de transmission, Elie Crémieux adhère à la tradition juive qui prône à Israël, aux enfants de la diaspora, de se souvenir. Un verbe « Zachor » qui, sous ses formes les plus variées, apparaît près de cent soixante neuf fois dans la Bible⁷.

De quoi devrions-nous nous souvenir ?

Dès le préambule du *Séfer ha-yahas*, on perçoit la conscience d'Elie Crémieux nourrie par un passé réactualisé. Se référant au psaume 137 : « *Sur les bords des fleuves de Babylone, nous étions assis*

⁶ Voir Simone Mrejen-O'Hana, *Le Registre d'Élie Crémieux de Carpentras : Ephémérides de la communauté juive de Carpentras (1736-1769). Edition scientifique annotée par Simone Mrejen-O'Hana*, Jérusalem, Institut Bialik, Université hébraïque de Jérusalem, Institut Ben Zvi, 2009, 610 p, dorénavant SMO1. Il s'agit du manuscrit hébraïque F CAR 794a se trouvant en grande partie (85 folios) aux The Central Archives for the History of the Jewish People [CAHJ] et dans une moindre mesure (11 folios) à New York à YIVO, un folio est perdu à jamais ! p. 289 acte 859.

⁷ Voir l'excellent ouvrage de Yosef Hayim Yerushalmi, *Zachor, histoire juive et mémoire juive*, traduit par Eric Vigne, 1991 Gallimard.

et nous pleurions, en nous souvenant de Sion », Elie Crémieux nous compte l'exil qui perdure en d'autres temps et d'autres lieux, « *sur les rives de l'Ouvèze* ».

C'est l'expérience des *bené Israël* – enfants d'Israël, *bené golah* - enfants de la diaspora, implantés à Carpentras devenue la Jérusalem céleste qu'il livre : *Que ce soit de bonne augure*, « Aussi, avec joie, vous vous mettez en marche, reconduits par un cortège pacifique : devant vous, montagnes et collines éclateront en cris d'allégresse, et tous les arbres des champs battront des mains » (Isaïe 55 :12). S'ensuit une supplique : *Que l'Éternel, dans sa miséricorde, exauce les Écritures* : « *Veuille l'Éternel, Dieu de vos pères, vous rendre mille fois plus nombreux encore et vous bénir comme il vous l'a promis !* » (Deutéronome 1 :11)8.

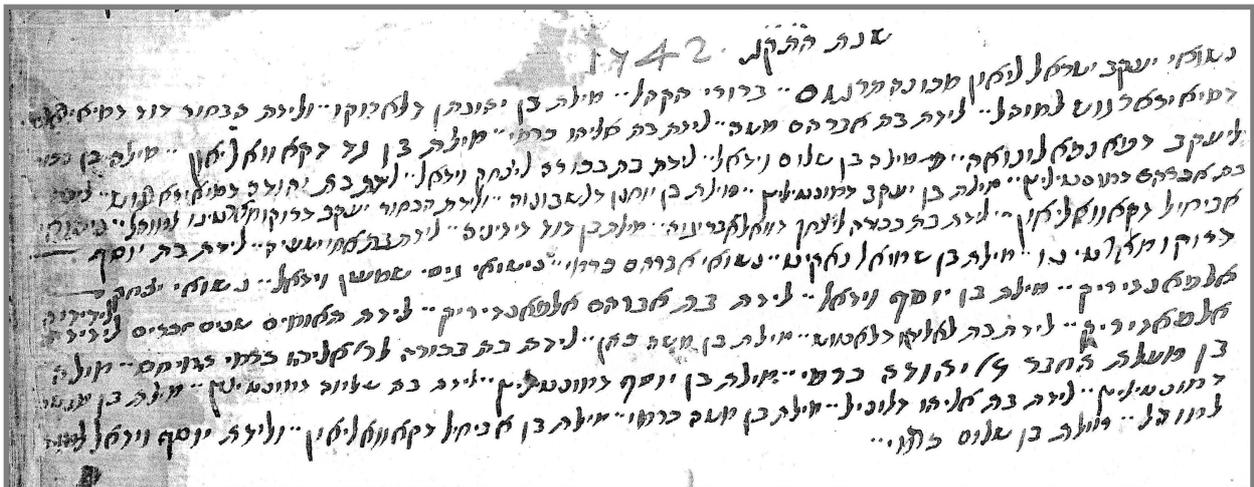
Il relate les circonstances qui l'obligèrent à tenir ce registre. Le nouvel évêque Malachie d'Inguibert (1683-1757) qui officia de 1735 à 1754, réclama, aussitôt après sa prise de fonction, à un des dirigeants de la communauté juive de

⁸ Voir *supra* note 1, SMO1, p. 3.

Carpentras de lui présenter les registres. Celui-ci ne put satisfaire à sa demande, l'évêque ordonna dès lors la tenue des naissances, circoncisions et mariages ainsi que des décès. Ces derniers figurent dans un autre registre intitulé *Hazkarat ha-nefashot* – le rappel des âmes⁹ qui débute en 1738.

Doté d'une bonne connaissance des textes scripturaires, c'est en hébreu, la langue sainte, celle de leurs pères, qu'Elie Crémieux consigne de 1736 à 1769, soit durant 33 ans¹⁰, les événements importants de la vie des membres de la communauté, autour des naissances, circoncisions, mariages et éphémérides de la communauté de Carpentras représentant 1278 actes.

Des actes entièrement rédigés en hébreu rabbinique, émaillés de quelques fragments araméens et agrémentés de nombreuses réminiscences scripturaires. On y dénote l'interférence du milieu ambiant comme en attestent les gloses et les vocables en français et en provençal transcrits ou translittérés en caractères hébraïques dont certains sont dotés d'une vocalisation inhabituelle. Cet effort de transcription de la prononciation réussit cependant à révéler certains aspects de l'idiome judéo-provençal. On notera l'interpénétration des langues et des emprunts des usages locaux. Par exemple, le terme hébraïque *messila* qui désigne la carrière est entré dans le dico provençal ! Cet aspect témoigne de la vitalité de la langue hébraïque et de ses



⁹ F CAR 794b réparti également entre les archives du CAHJ et YIVO. Les données de ce manuscrit ont été exploitées et insérées dans ma publication cité *supra*, note 1, SMO1.

¹⁰ En adjoignant les registres bilingues qui se chevauchent de 1763 à 1769, on obtient une période d'observation de 56 ans et bien au-delà grâce aux listes nominatives comme celles du 18^e et 19^e siècle en notre possession.

Extrait du *Séfer ha-yahas* d'Elie Crémieux

F CAR 194

©The central archives for the history
of the jewish people Jerusalem

spécificités et sert de maillon entre l'hébreu médiéval et l'hébreu moderne dont il se rapproche.

Ce rapport aux sources est omni présent. Ainsi, si la plupart des patronymes (Carcassonne, Cavaillon, Lisbonne, Lunel, Lyon, Milhaud, Monteux, Roquemartine...) rappellent les localités des environs, les prénoms quant à eux les rattachent aux grandes figures bibliques qu'ils évoquent et auxquels ils s'identifient : Abraham, Isaac et Jacob sont les plus plébiscités.

Voici un bref aperçu de la teneur de quelques uns des actes qui montrent la multitude de données qu'ils nous livrent et qui ont fait l'objet de nombreuses publications auxquelles je renvoie.

Fauteuil d'Élie . Carpentras



Circoncision

Le mardi 13 octobre 1739, « au lendemain de kippour, eut lieu la circoncision du fils de Mardocheé Lyon, fils de Rabbi Mossé, que son âme soit au paradis, auprès du péritomiste – mohel, Mossé de Monteux, fils de Abraham Shalom, que son âme soit au paradis. Le parrain, Rabbi Jacob, fils de Avi ha'ezri Ashkenazi, président de la yeshivah. La marraine – Esther, fille d'Isaïe Mossé, femme de son beau-frère, frère de sa femme Jacob de Monteux. Et il fut appelé

dans la nation d'Israël Judah.

Et devant l'éminent rabbin rabbi Abraham Guedalia, émissaire de la ville de Hébron, qui fut de retour le mercredi 2 octobre 1739 vers la tombée de la nuit, il a été décrété que l'on récite — la Chaire du Prophète Élie d'heureuse mémoire — car nous ne le disions pas auparavant et il a été décrété de ne pas faire monter plus de sept personnes lors de la section hebdomadaire ha'azinu¹¹ d'après la sémiologie de « l'éclat sera pour toi ».

Ici on perçoit, outre des données généalogiques, le lien social, le choix du mohel/péritomiste¹², le choix du sandaq/parrain et de la sandequet/marraine. Concernant la marraine, elle n'existe pas dans la tradition juive, il s'agit d'un emprunt des usages locaux. De plus sandequet est un néologisme qui ne figure dans aucun dictionnaire hébraïque¹³. D'autres informations de valeur y sont apportées, celles de l'existence d'une Yeshiva, et l'identité de son président, le rabbin Jacob Ispir de Prague, qui officia un

¹¹ Deutéronome, 32, 1-52.

¹² Simone Mrejen-O'Hana, "Carpentras au XVIII^e siècle – ville de mohalim", *L'écriture de l'histoire juive. Mélanges en l'honneur de Gérard Nahon*, dir. D. Iancu-Agou et C. Iancu, Collection de la Revue des études juives 46, Paris-Louvain, 2012, Peeters, p. 473-495.

¹³ Simone Mrejen-O'Hana, "A propos de l'hébreu dans les 'quatre saintes communautés' du Comtat Venaissin et d'Avignon : lexicque et grammaire", *Revue des études juives*, 167 (1-2), juillet-décembre 2008, p. 121-152 (rubrique sandaq/sandequet : parrain/marraine, p. 139-141.

temps à Avignon et qui est un ascendant du célèbre Adolphe Crémieux¹⁴. Enfin Elie Crémieux nous informe du passage de l'émissaire Abraham Guedalia¹⁵ venu de Terre Sainte, ce dernier ne se contente pas que de la collecte les fonds du tronc de Hébron se trouvant à la synagogue, il réforme quelques us et coutumes.

Bain rituel. Carpentras



Fiançailles et mariage

L'exemple qui suit nous renseigne sur

l'archaïsme du rituel du mariage, lequel se déroulait en deux étapes, les *'erussin* (les fiançailles) qui scellaient l'union et qui ne pouvaient être rompues que par un acte de divorce et celle des *nissu'in* (le mariage)¹⁶. On voit également la présence de

¹⁴ Voir Simone Mrejen-O'Hana, "Isaac-Jacob Adolphe Crémieux – Avocat, homme politique, président du Consistoire central et de l'Alliance israélite universelle (Nîmes, 30 avril 1796-Paris, 10 février 1880)", "Dictionnaire", in *Archives juives* 36/2, 2^e semestre 2003, p. 139-146.

¹⁵ Voir Simone Mrejen-O'Hana, "Pratiques et comportements religieux dans les 'quatre saintes communautés' d'Avignon et du Comtat Venaissin au XVIII^e siècle", in *Archives juives* 28/2, Paris, Liana Lévi, 1995, p. 4-19.

Voir Abraham Ya'ari, [hébr.] *Les émissaires de Terre sainte. Histoire des missions de Terre sainte en diaspora : du second temple au XIX^e siècle*, Jérusalem, Mossad Harav kook, 1940, et rééd. 2002, 2 vol.

¹⁶ "Le mariage juif sous l'Ancien Régime : l'exemple de Carpentras (1763-1792)", in *Annales de démographie historique* 1993, Société de démographie historique – E.H.E.S.S., Paris, p. 161-170.

compagnons qui encadraient les époux conformément à ce qui est stipulé dans le Talmud, tout comme l'identité des chantres et ministre du culte.

« [Que] le sort soit favorable et l'heure propice à la bénédiction. Le vendredi 14 du mois de shevat, le jeune Jacob Crémieu, mon gendre, fils d'Éliahu Crémieu, que son âme repose au paradis, épousa ma fille Giono [Joie] selon la Loi de Moïse et d'Israël »¹⁷.

Joie naquit le 8 mai 1743¹⁸, elle est l'aînée et l'unique fille du rabbin Élie Crémieu, écrivain de la carrière et d'Esther Crémieux qui s'étaient unis le 16 septembre 1741. Le vendredi 4 février 1757, Elie Crémieux consent à donner sa fille à Jacob Crémieu, fils de feu Élie dit Colombie et de Miriam Valabrègue, fille de Jassé. Jacob et Joie, respectivement âgés de vingt ans et quatorze ans, se promettent comme mari et femme. Après six années de fiançailles, le samedi 21 mai 1763, ils concrétisent leur union par les *nissu'in*, ils sont respectivement âgés de vingt ans et de vingt-six ans. Ce jour là, « ils sont assis à l'écholle [la synagogue] accompagnés de David Valabrègue, le beau-frère de Jacob, mari de sa sœur, susbin du marié et Reuven Crémieu, neveu du père de la mariée — fils de son cousin

¹⁷ SMO1, p. 267, acte 794.

¹⁸ *Ibid.*, p. 114, acte 273.

et beau-frère feu Élie Crémieu — susbin de celle-ci. Le chantre Jassé de Monteux dit Fafaléo a officié et le rabbin Isaïe Crémieu a fait une homélie. Deux jours après, les témoins : Jassé de Meyrargues dit Pinton, le rabbin Isaïe Crémieu et Jassé de Monteux, ont apposé leurs signatures sur l'acte de mariage qui se trouve en ma possession avec les autres¹⁹ ».

Le culte en héritage

La téba . Carpentras

Investiture des diverses autorités religieuses qui héritent de privilèges ancestraux²⁰. Notons par exemple : l'intronisation du chantre Mossé de la Roque (f° 18r°, acte n° 164), celle du chantre Isaac de Roquemartine en 1748 (f° 39r°, acte n° 439) ou encore celle en 1756 du rabbin Isaïe Crémieux en tant prêcheur à la place de son défunt père (f° 62v°, acte 756).

Lors des ventes des places de la synagogue en 1754, Elie Crémieu note amèrement dans le *Séfer ha-yahas* que les places autour de l'autel étaient réservées aux chantres.

¹⁹ Celle du scribe Élie Crémieu, le père de la mariée.

²⁰ Voir notamment le *Séfer 'émeq 'akhor le-fétah tiqwa*. On y trouve un folio (p. 2-3) intitulé *Hezqat ha-ḥazanim*, (Possession des privilèges des chantres) qui reprend de manière plus solennelle la passation de ces privilèges.

“Et moi exclu et pauvre, j'ai acheté ma place. Et voici mes voisins, je suis assis face au sud et derrière moi le nord. A ma gauche, est assis Samuel de la Roque dit Bonograshi et à ma droite le jeune Jacob Crémieu dit Carré. En face de moi le jeune Aharon de Monteux [Montelis en hébreu] et Seme David Naquet et derrière moi



Isaac de Digne et le jeune Eliahu Lyon, au second banc de l'autel, côté nord. Et je me suis acquitté de ma dette, trente hafeshim livres, monnaie du roi... Et ont signé Yehiel de la Roque et Jassé de Roquemartine pour attester de la véracité et pour les générations [à

venir] pour l'éternité, ainsi soit la volonté de Dieu”²¹ ».

Plus loin, il signale “à la demande des élus, je finissais de lire les Cantiques les jours de fêtes comme récompense de mon activité de scribe”²² et assiste Moshé de la Roque (1721-1749) lors des prières des 'ashmurot/veillées et des seliḥot/pardons comme le fit son père Moshé Crémieu dit Caramono (1674-1749) et son grand-père Elie Crémieu tout le restant de sa vie ».

²¹ *Séfer ha-yahas*, Yivo Bleter.

²² *Séfer ha-yahas*, f° 19.

Vicissitudes et actes relatifs à la synagogue

La construction historique des juifs s'appuie sur les textes scripturaires qui contribuent à façonner leur identité par une transposition et une réitération d'une histoire originelle. Leur conscience historique se nourrit des représentations mythiques et d'archétypes qu'ils invoquent et auxquels ils s'identifient. Leur expérience s'articule autour de deux départs : l'exode et l'exil qui s'enchevêtrent avec comme causalité le poids de leurs fautes ou celui de leurs ancêtres (*zekhut 'avot* ['Avot 2,2] - le mérite des pères).

L'Église "protectrice" concourt à perpétuer cet état d'âme : lorsque l'évêque d'Inguibert, qui ne semble pas ignorer l'historiographie juive, décrète en 1743 la destruction de l'Eschole (la synagogue) de Carpentras le 9 'av, date fatidique, supposée commémorer la destruction des deux *battay-hamiqdash* (Temples), non seulement il renvoie les juifs à leur histoire mais il la réitère. Dès lors, les juifs déploient leur énergie pour reconstruire le temple. A titre d'exemple l'achat d'une pièce le 15 novembre 1757, laquelle fut donnée à Mossé Crémieux, fils de feu Ruben. Ceci fut consigné par Élie Crémieux pour, dit-il, « que les générations à venir se souviennent » (f° 70r°, acte n° 859).

Actes se rapportant à la vie religieuse :

Le 23 mai 1749, à l'initiative du rabbin Israël Crémieux, s'est répandue la coutume de se couvrir la tête avec le *tallit* [châle de prière] à l'heure de la prière (p. 177, acte n° 483). Trois jeûnes furent décrétés les 7, 10 et 14 février 1752 par le rabbin Abraham de Roquemartine suite aux perquisitions faites chez les particuliers pour leur confisquer les ouvrages susceptibles de contenir des attaques contre la religion catholique (p. 211, acte n° 592a). Trois autres jeûnes furent institués les 3, 6 et 10 janvier 1763, suite au baptême forcé de Sem, fils du rabbin-scribe Élie Crémieux, enlevé à ses parents pour servir l'Église (p. 341, acte n° 1030).

Réjouissances et bénédictions des autorités

Beaucoup sont l'occasion de compositions en hébreu. A titre d'exemple celles du 11 février 1757 pour la guérison du pape Prospero Lambertini (1675-1758) (Benoît XIV) et celles pour la guérison du roi Louis XV (p. 267, acte n° 792) ; la venue des autorités avignonaises à la synagogue de Carpentras le 17 mars 1764 (p. 360, acte n° 1083a) ; les bénédictions de Clément XIII le 19 octobre 1758 (p. 288, acte n° 858)



et une prière adressée au grand roi Louis XV le Bien Aimé : (1710-1774) le 4 octobre 1768 (p. 417, acte n° 1265a).

Actes divers

Elie Crémieux rappelle le 7 octobre 1763 le rapt de son fils Sem, baptisé par Haïm de Cavaillon. Il relate comment le jeudi 17 novembre 1762, on vint chez lui, lui enlever avec force son enfant des mains de sa femme Esther pour l'élever dans la chrétienté (p. 349, acte n° 1053).

Le 10 mars 1764, il note l'expulsion des enfants de Haïm de Cavaillon (p. 359, acte n° 1082a)

Grâce à la transmission et à la conscience d'Elie Crémieux, nous avons pu entreprendre des investigations pluridisciplinaires : histoire, démographie, anthropologie, culture, religion et linguistique, qui ont fait l'objet de nombreuses publications. Un domaine que l'on continue d'explorer pour reprendre le flambeau et redonner vie à cette communauté, héritière du judaïsme médiéval.

On ne pourra certes pas lui faire le reproche que fit le poète judéo-espagnol Moïse Ibn Ezra qui disait de ses coreligionnaires : « ils ne parvinrent pas à parfaire leur langue, ni à écrire leurs chroniques, ni à garder le souvenir de leur

histoire et de leurs traditions »²³. Elie Crémieux a rempli son contrat et bien au-delà... On ne peut que lui rendre ici un hommage bien mérité dans cet écho de la carrière, qui sauvegarde la mémoire de cette communauté et la ravive pour les générations à venir : *zekhor*... !

Simone MREJEN O'HANA

Nouvelle gallia judaïca, CNRS

Elie Crémieux [suite de la page 4]

Il avait aussi le devoir et le privilège de prêcher dans certaines circonstances, entre autres lors des mariages et des circoncisions. Les dirigeants communautaires lui confièrent la tenue du *Séfer ha-yahas* qui, selon ses dires, fut antérieure à celle du *Hazkarat ha-nefashot*, lequel débute en 1738.

Mais Élie Crémieux est par ailleurs connu pour avoir édité le *Séder ha-tamid* (Avignon, 1760, 2 vol.), le rituel des prières journalières selon le rite comtadin que l'illustre écrivain et rabbin Mardochee Crémieux (Carpentras 1750 - Aix 1825), fils d'Abraham lui avait confié²⁴. Enfin, il a marqué les esprits par l'épreuve tragique qu'il eut à subir, celle du baptême forcé de son fils Sem (°1755) élevé par l'Église pour en faire un haut dignitaire.²⁵

²³ *Zakhor*, op. cité *supra*, p. 49.

²⁴ AIU, Fonds Halphen, R43, f° 87.

²⁵ Nous consacrerons prochainement un article plus détaillé autour d'Elie Crémieux.